

## CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-LEGIER - LA CHIESAZ

### PREAVIS N°09/2019

#### **Rapport de la commission ad hoc concernant la création d'un local de rangement pour le service des bâtiments et WC publics sur le site du complexe du Clos-Béguin**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission ad hoc nommée par le bureau du conseil dans le cadre du préavis n°09/2019 s'est réunie le 3 avril 2019 à 20h00, à la salle « Le Léman » et s'est constituée comme suit :

		Présences
Président	Jean-Luc Burgy	✓
Rapporteur	Jacques Décombaz	✓
Membres	Arnaud Janin	✓
	Tommasina Maurer	✓
	Jean-Jacques Liaudat	✓

La commission a siégé en présence de MM. le Municipal Gérald Gygli, le Chef du Service des bâtiments Raymond Grand, et Gaëtan Macheret de l'entreprise MTX Sàrl à Chamby. Nous les remercions pour leur disponibilité, les informations fournies et leurs réponses à nos questions.

#### **Objet**

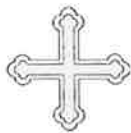
Ce 3e préavis sur un même sujet fait suite au préavis retiré 6/2014 (235'000.-) et au préavis refusé 4/2015 (99'000.-). Il s'agit de résoudre une situation restée insatisfaisante à ce jour relativement à la gestion logistique du complexe scolaire de Clos-Béguin, à savoir:

1. mise à disposition d'un espace supplémentaire nécessaire pour le rangement de machines et le stockage de marchandises et fournitures ordinaires (pas de produits chimiques), d'accès aisé tant pour l'exploitation que pour le réapprovisionnement.
2. création d'un WC d'accès extérieur tout public.

#### **Contexte**

Les projets antérieurs ont échoué pour des raisons liées à l'inadéquation des emplacements proposés. Sans entrer dans le détail: nécessité d'une excavation laborieuse, confiscation d'un auvent-abri au dépens des élèves ou encore promesse d'un accès rendu fort peu commode pour les fréquentations et transferts quotidiens.

Une première étude (Bureau Quartal à Vevey, M. Défago), coûteuse et non convaincante, a été écartée. Le repérage d'une solution innovante pour les WC a suggéré la proposition de ce préavis.



## Projet

Le nouvel espace est composé de cinq modules préfabriqués avec façades béton épaisses de 12 cm, joints côte à côte de plain-pied dans la cour du complexe scolaire vers son côté est, entre la "place de jeu" et la piscine de Clos-Béguin (à la place des conteneurs actuels). Les dimensions de l'objet composé sont de 12 m x 5,6 m, soit une surface de 67 m<sup>2</sup> et une hauteur de 2,3 m hors sol. Il est porté par un radier situé 27 cm sous le niveau fini extérieur.

Les avantages de l'option modules: le couvert en air libre de Clos-Béguin IV reste disponible; on peut livrer directement d'un pont de camion; le plain-pied rend facile les transferts de la réserve à un chariot; l'entrée dans l'espace par le module versant SW permet de passer de module en module à l'intérieur; les parois extérieures peuvent être peintes ou décorées.

Si souhaitable, le "toit" plat peut être rendu accessible aux élèves moyennant une sécurisation (rambarde), mais cette suggestion n'est pas incluse au préavis.

Réutilisables, les modules peuvent à terme être déplacés sur un autre site, voire revendus.

Le municipal et le chef de service pensent que l'espace satisfait non seulement à tous les besoins d'aujourd'hui, mais aussi aux besoins futurs selon les projections disponibles du nombre d'élèves.

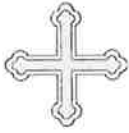
Les WC publics occupent la moitié d'un module ouvrant vers la place (en direction du NW). Ce système, automatisé, auto-nettoyant et à grande autonomie, est présenté par M. Macheret. Le modèle est déjà opérationnel en plusieurs lieux (par exemple Lausanne Riponne, CIO et place de Milan; Paccots, Chexbres, Bex, ...), avec une expérience fonctionnelle de l'ordre de 10 ans. Le coût du module WC isolé est de l'ordre de CHF 100'000, y c. la part du radier. En voici quelques caractéristiques, dans le désordre:

Usager: écolier/adulte, homme, femme, personne à mobilité réduite en chaise roulante (barre d'appui), enfant <10 ans accompagné	Chauffage économique: résistance au sol hors gel; Réserve désinfectant bio 20L = 8000 passages;
Intervalle entre usagers: 25-30 secondes	Durée de vie: 25 ans (garantie >20 ans)
Nettoyage automatique après chaque passage, y compris siège; sèche-main, ventilation;	Maintenance, défaillance: pas d'élément "protégé", OK par personnel technique formé
Papier feuille à feuille (5 par usager)	Chasse d'eau: cycle complet 7L (usuel 7.5L)
Durée maximale à l'intérieur: 13 minutes	Porte: ouverture/fermeture automatique
Boutons ouverture de sécurité	Explications en 3 langues, et braille français

Le projet initial comportait également l'idée d'une nouvelle buanderie. Elle a été abandonnée dans le présent préavis, notamment parce que l'environnement humide et chaud qui la caractérise ne peut cohabiter avec un espace sec et frais requis pour le stockage de fournitures.

## Discussion

Il est relevé que le coût de ce nouveau projet reste important, supérieur au budget proposé dans le préavis initial 06/2014. A l'époque le coût avait déjà été jugé élevé en regard de son utilité. Il est dommage que des alternatives plus économiques ne soient pas proposées, en particulier l'utilisation de containers métalliques (comme ceux qui sont actuellement installés



dans la cour). M. Gygli indique que les modules à façade béton ont été privilégiés pour une plus grande solidité et durabilité, ainsi que pour leur meilleure intégration avec l'unité WC et les constructions avoisinantes.

Comme en 2014, est questionnée la possible utilisation des locaux d'abri de protection civile, toujours affectés à la société de tir. Ces locaux sont décrits comme inappropriés dans le préavis. Il est précisé qu'il n'y a qu'un seul accès, que les seuils sont hauts, et qu'il faudrait casser un mur interne. Cependant les possibles aménagements pour faciliter l'accès à ces locaux et les coûts afférents ne semblent pas avoir été réellement étudiés.

Une recherche d'économie au début du projet de complexe scolaire, légitime vu la taille du budget, combinée à une planification peut-être lacunaire, se révèle regrettable a posteriori : on aurait pu, même dû réaliser ce local dans le cadre de la construction de Clos-Béguin VI (et y incluant la buanderie). La commission considère cependant que le projet actuel satisfait entièrement aux deux préoccupations du stockage et des toilettes publiques sur le complexe de Clos-Béguin.

En conclusion, sous réserve de l'avis de la commission des finances, la commission unanime se prononce en faveur de l'adoption des conclusions du préavis, à savoir:

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis
- Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 290'000.- TTC
- Financer la dépense par le recours à l'emprunt si nécessaire
- Amortir cet investissement sur une durée de 20 ans au maximum.

Saint-Légier, le 14 avril 2019

Jean-Luc Burgy

président

Jacques Décombaz

rapporteur